Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 74 (2012)

Heft: 3

Rubrik: ASETA ; Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



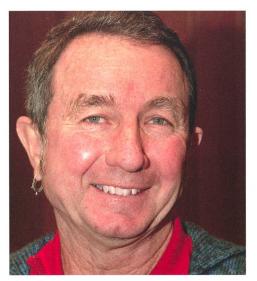
Le nouveau président Matthieu Vergère avec le gérant David Jacquemoud à gauche. A droite Remo Tscherry. Absent de la photo, Joël Bessard.

VS: des jeunes au comité

Cette année, pour leur assemblée générale, les adhérents de la section valaisanne se sont rencontrés à Illarsaz, dans le Bas Valais. Invités par la famille Angst du domaine de Savolor, ils avaient la tâche de nommer un nouveau président.

Ueli Zweifel

Dominique Salvati, ancien gérant du domaine agricole de Pfyn à Susten, a présidé la section jusqu'à ce jour. Empêché d'assister à l'assemblée, il a rédigé un rapport annuel détaillé de la section pour 2011. Huit jeunes conducteurs du canton ont suivi le cours de conduite G40. Une délégation valaisanne a participé à la conférence des cadres de l'ASETA à Riniken.



Dominik Salvati, gérant de 1002 à 1999 et président de 1999 à 2012 de la section Valais. Il continuera à siéger au comité

Dominik Salavati fait part aussi de ses soucis quant au recul des membres qui dépend fortement de la mutation des structures agricoles en Valais dont la spécialisation reste dans les domaines de l'arboriculture fruitière, la vigne et le maraîchage. La section compte tout juste 200 adhérents.

Le recul des membres est aussi soulevé par le gérant, Matthieu Vergère, qui préside la séance par intérim. Il informe l'assemblée qu'une prise de contact a eu lieu à ce sujet avec l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture afin d'examiner la possibilité d'un rapprochement, ces deux sections étant bilingues. Et d'ajouter que « les conférences régionales, telles qu'elles sont stipulées par les nouveaux statuts de l'ASETA, confèrent le cadre adéquat pour discuter de telles questions ».

Au bilan, 6275 francs de recettes et un recul de 1152 francs. Les pertes ne feront que s'accentuer si les membres ne s'acquittent pas de leur cotisation dans les délais. Pour y remédier, la section a mandaté l'encaissement des cotisations à l'ASETA. Les votations se sont déroulées de manière expéditive vu les discussions préliminaires menées par le comité. Ce dernier a décidé de nommer Matthieu Vergère de Vétroz,

président de la section étant donné ses bonnes connaissances de la section en tant que gérant durant ces dernières années. L'assemblée le confirme dans cette tâche par acclamation. Dominik Salvati absent reste au comité. David Jacquemoud d'Evionnaz reprend le poste de gérant. Font aussi partie du comité Remo Tscherry, d'Agarn et Joël Bassord, de Charrat. Philippe Cossy du SPAA à Grange-Verney, Moudon (VD) relève l'importance de la cabine qui protège le chauffeur et peut lui sauver la vie. Il insite aussi sur la ceinture de sécurité qui doit être bouclée. Clément Formaz, de la police cantonale valaisanne a pu présenter un bilan positif des accidents de la circulation. Les fautes les plus graves sont toujours l'alcoolisme et les excès et de vitesse. La nouvelle cheffe nommée à la

prévention des accidents et l'éducation routière de la police du canton est la caporale de police Nathalie Vuissoz.

Visite d'exploitation

Pour terminer l'assemblée, quoi de mieux qu'une visite d'exploitation sous la direction de Hansjörg et Stefan Angst pour se mettre en bouche avant la raclette traditionnelle! Après un incendie en 2006, le bâtiment central avec hangar, entrepôts pour pommes de terre et carottes et un atelier professionnel pour machines agricoles, a pu être reconstruit. La production de viande de bœuf (Terrasuisse Valais) provient de 250 bêtes engraissées avec une base d'ensilage maïs (20 ha). En marge de 20 ha de blé, 9 ha de betteraves sucrières, un segment très important de la production est destiné aux pommes de terre de table (20 ha) et aux carottes (18 ha). Ces dernières sont stockées provisoirement dans des entrepôts frigorifiques dotés d'un degré d'humidité élevé ; les pommes de terre passent ensuite par les entreprises Steffen-Ris AG et la fenaco pour aller ensuite remplir les rayons de Coop et de Migros. Pour l'instant, les propres panneaux solaires de l'exploitation ne suffisent pas à couvrir les besoins énergétiques des installations frigorifiques. Mais pour cela, il y a la situation du marché et la politique en matière d'encouragement pour des projets d'extension. Un grand parc de machines, impeccable et bien entretenu par l'atelier de l'exploitation, est géré par Ulrich Angst, mécanicien en machines agricoles. Un management au top et un lieu de production de

première classe, achèvent le portrait de

ce domaine impressionnant.

Une grande démonstration pour les fribourgeois en avril prochain.

A l'Assemblée générale de Granges-Paccot, le président de l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA) constate, avec plaisir, que l'auditoire fort de 80 personnes a doublé par rapport à l'année dernier.

Dominik Senn

Le président Robert Zurkinden salue l'auditoire ainsi que Frédéric Ménétrey, directeur de l'Union fribourgeoise des paysans, Franz Stritt président d'honneur et Peter Küenzi membre d'honneur de l'AFETA. Egalement présents, les sections romandes, avec André Steiner pour Neuchâtel et Freddy Bigler pour le Jura/Jura Bernois. Dans son rapport annuel, le président relate les difficultés rencontrées par les agriculteurs sur les routes et informe les membres sur l'état des travaux de réfection de la route cantonale Bulle – La Tour de Trême/Romont - Mézières.

L'assemblée prend ensuite connaissance des résultats 2011. Les cours préparatoires pour le permis de cat. G organisés à Grangeneuve ont été suivis par 219 jeunes. Le taux de réussite est de 72 % contre 85 % l'an dernier. Quelque 247 pulvérisateurs ont été contrôlés à Ried, Chénens, Vauderens, Cuqy et Guin: lors de ces tests. 191



Le président de la section Fribourg Robert Zurkinden et le nouveau gérant Laurent Guisolan. (Photos: Dominik Senn)

membres de l'AFETA ont profité de la remise de 20 francs accordée par la section. 28 machines, soit 11 % n'ont pas obtenu la vignette après le contrôle vu quelques défections constatées aux buses ou au manomètre. Le nombre de pulvérisateurs contrôlés auprès des mêmes stations de contrôle fait apparaître une baisse d'environ 18 % (57 appareils) depuis 2007. En outre, huit membres de l'AFETA ont également profité des tests de freins organisés dans les ateliers de Michel Baudet SA à Grolley.

Le nouveau gérant de la section fribourgeoise, Laurent Guisolan, a bouclé les comptes avec un total 22 000 francs de recettes et de dépenses et un bénéfice de 605 francs. Le capital de l'AFETA s'élève à quelque 57 600 francs. C'est à l'unanimité que les adhérents ont approuvés les comptes, le montant de la cotisation annuelle de 75 francs et le programme d'activités de l'année en cours. Pour 2012, les cours de théorie pour le permis de cat. G se dérouleront durant les vacances de Pâques, à Grangeneuve. Les tests de pulvérisateurs sont organisés par district: à Sugiez/Lac, Tafers/Singine, Domdidier/ Broye, Bulle/Gruyère et Grangeneuve/Sarine. Un des grands évènements de l'année se jouera les 14 et 15 avril sur la place d'armes de Drognens/Glâne où se déroulera une importante démonstration de tracteurs, chargeurs télescopiques et chargeurs de ferme. C'est aussi à ces dates-là qu'auront lieu les éliminatoires permettant de participer à la Finale Suisse - Gymkhana de tracteurs et machines agricoles – à Chaumont – Saignelégier (JU). Pour conclure, Florent Bossel du SPAA donne quelques indices utiles pour l'achat de nouvelles machines.

Le pont de la Poya: la plus longue portée de Suisse pour un pont haubané

Au programme de l'après-midi, une visite du chantier de construction du Pont de la Poya, qui enjambera une partie de la ville de Fribourg. Partant du carrefour Bellevue dans le quartier du Schönberg, le pont s'étire sur 851,6 m, passe par-dessus la Sarine, se prolonge par tronçon souterrain sous le parc du Palatinat, la route de Grandfey et la voie CFF Fribourg-Berne sur une longueur de 272,15 mètres pour déboucher dans la nouvelle galerie souterraine à Saint-Léonard. La totalité de l'ouvrage à l'inclusion du pont, du tunnel et de la route est de 2770 mètres. La sortie de la galerie souterraine (sous la ville) s'ouvre sur la route de Morat. D'une portée centrale de l'ouvrage de 196 m - ce qui

constitue un record en Suisse – le pont de la Poya comprend trois pistes de circulation pour les véhicules à moteur. Les coûts prévus pour l'ensemble du projet s'élèvent à 184,75 millions de francs (état juin 2011). (Source: www.fr.ch/poya/fr/)



La maquette du pont de la Poya est présentée aux agriculteurs fribourgeois.



Vaud

Formation pour obtenir le permis G

Permis également reconnu pour la conduite d'un cyclomoteur, formation théorique valable pour la catégorie F (véhicule limité à 45 km/h).

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G. Il est possible de passer l'examen 1 mois avant l'anniversaire.

Nos cours théoriques, d'une durée de deux après-midi (le mercredi de 13.30 à 1630 h), vous aident à réussir cette épreuve. Ils sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants.

Prix du cours: membre ASETA-VAUD: CHF 50.-

non-membre: CHF 100.-

Information, rappel

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 40 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus, et le permis de conduire devra porter la mention G 40. L'extension G 40 peut être obtenue, par les bénéficiaires de la catégorie G, en suivant un cours pratique de deux journées entières.

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASETA Riniken, tél. 056 462 32 00

Bulletin d'inscription à envoyer à: ASETA, Mme Amez-Droz rte des Chaufours 1, 1147 Montricher, ou à: alamez-droz@ bluewin.ch

Nom (du participant)				
Prénom (du père)				
Date de naissance	Membre ASETA-Vaud □ oui □ non			
Téléphone	Portable			
Adresse				
NPA, localité				
Demande de permis déjà adressée au Service des automobiles				
□ Oui □ Non				
Lieu désiré : ☐ Morges ☐ Moudon ☐ Yverdon				
Date cours:				
☐ 2 ^e semestre 2012 ☐ 1 ^{er} sem	estre 2013 🚨 2 ^e semestre 2013			



Vaud

Visite de la maison Blaser SWISSLUBE AG, Hasle-Rüegsau (BE).



Jeudi 10 mai 2012

Départ: 07 h 30 de la Landi, av. des Sports 48,

1400 Yverdon-les-Bains

Retour: 17 h 00 env.

Réservé aux membres de la section vaudoise de l'ASETA

Prix de la journée: CHF 30.-(Repas de midi inclus)

Bulletin d'inscription à envoyer à: ASETA-VD, fax 021 864 59 2 Mme Amez-Droz, rte des Chaufours 1, 1147 Montricher ou à alamez-droz@bluewin.ch
Je participerai à la visite de la maison Blaser Swisslube d jeudi 10 mai 2012.
Nom
Prénom
Adresse
NPA, localité
E-mail
Signature

Délai d'inscription: 15 avril 2012. (Nbre de places limitées, prises en compte selon l'ordre d'arrivée des inscriptions).



Convocazione della nostra assemblea ordinaria

Mercoledì 28 marzo 2012 ore 19.30 Ristorante Millefiori 6512 Giubiasco

Ordine del giorno

- 1. Apertura dei lavori
- 2. Nomina di 2 scrutatori
- 3. Lettura ultimo verbale
- 4. Relazione comitato
- 5. Rapporto finanziario e rapporto revisori
- 6. Eventuali

Seguirà:

Appunti sulla scelta e la tecnica di semina delle miscele foraggere. Presentazione progetto PRAMIG (Miglioramento dei prati al Sud delle Alpi)

Relatori: Mario Bertossa APF, Emiliano Nucera, Agridea

Al termine la tradizionale cena in comune.

Il comitato

>>> Jumelages Leader mondial!





Grâce au Twin Carrier ne plus des largeur excessives sur les routes en profitant de tous les avantages des jumelages! Avec le Twin Carrier, vous seul Vous mettez la roue jumelée transporter et monter vos jumelages **simple, sûr** et rapidement.

Médaille d'argent DLG 2007



dans la position d'accouplement en appuyant sur boutons



Schaad Frères SA Gewerbestrasse 3 · CH-4553 Subingen Tél +41 (0)32 613 33 33 · Fax +41 (0)32 613 33 35 · info@schaad.ch



AGRISANO



Naturellement Bien Assuré

La solution optimale pour les familles paysannes!



Contactez nous!

Agrisano

Laurstrasse 10, 5201 Brugg Tél. 056 461 71 11 info@agrisano.ch www.agrisano.ch

Savoir manipuler un extincteur

Comment manipuler les extincteurs dans les règles de l'art? Le cours «accident/incendie» y répond. Organisé par l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), ce cours est obligatoire pour la formation continue des chauffeurs poids lourds.

Dominik Senn



Officier sapeur-pompier, instructeur spécialisé dans la lutte contre les incendie Dominique Berner explique les diverses classes d'incendies aux participants du cours donné au centre professionnel, Hohenrain (LU).

23 décembre, 15 h 20, au centre professionnel «Nature et Alimentation» de Hohenrain (LU): un jet de flamme, un gros vroum suivi d'un grésillement et d'un nuage de vapeur. Le tout aura duré une fraction de seconde. Le scénario est contrôlé par Dominique Berner, responsable du Service conseils et technique de l'ASETA, qui a plus d'une corde à son arc: officier sapeur-pompier, il est aussi instructeur spécialisé dans la prévention et la lutte contre l'incendie.

Cela se passe juste avant Noël, lors du cours «accident/incendie». Ce cours d'une journée est dispensé aux chauffeurs poids lourds, dans le cadre de leur formation continue obligatoire. Les détenteurs du permis de la catégorie C ou C1 (véhicules à moteur dépassant de 3,5 t) sont tenus, selon l'Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP), de suivre 35 heures de formation continue en l'espace de cinq ans.

Si la matinée est plutôt consacrée à la théorie, soit aux règles de la circulation ou aux comportements dans les giratoires par exemple, l'après-midi devient plus pratique. En groupe, les participants répètent les diverses attitudes à adopter en cas d'urgence selon la règle ORA: Observer, Réfléchir, Agir. Ensuite, ils découvrent les diverses classes d'incendie et apprennent les moyens d'étouffer les flammes ainsi que la manipulation d'extincteurs. Une partie de l'enseignement est aussi réservée au comportement à adopter lors d'incendies et d'embouteillages dans les tunnels. Le cours « accident/incendie » a pour objectif de:

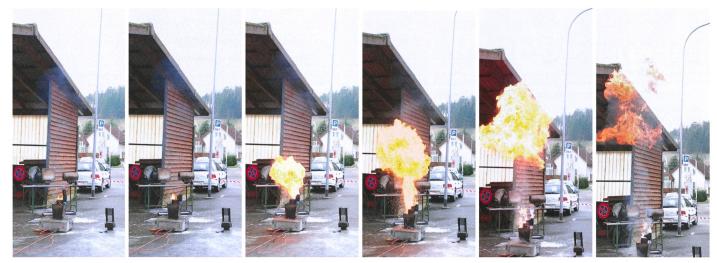
 décrire les différentes causes d'accident

- adopter un comportement adéquat dans un tunnel routier, un embouteillage ou en cas d'accident
- savoir décrire les principes de la lutte contre les incendies
- utiliser un extincteur de manière correcte
- être conscient de l'importance accordée à la conduite «anticipée» et d'en expliquer les règles
- relever les modifications capitales de la Loi sur la circulation routière.

Les diverses façons de lutter contre les incendies ont impressionné la plupart des participants comme aussi l'attitude à adopter en cas d'incendies. Ce qui se passe lorsque l'on essaie d'étouffer une friteuse qui prend feu avec de l'eau a été évoqué d'entrée par des démonstrations assez effrayantes. Une telle présentation



L'utilisation correcte d'un extincteur se fait par le choix approprié de mousse, de gaz carbonique ou de poudre. (Photos: Franz Nietlispach et Dominik Senn)



L'eau, dans un récipient, est versée sur la friteuse en feu et bascule, au moyen d'un palan à chaîne: la réaction est d'abord un gros vroum suivi d'un grésillement et d'un nuage de vapeur.

marque beaucoup plus les consciences que toutes les théories. La feuille d'évaluation remplie par les chauffeurs mentionne, en deuxième position, l'importance de se rafraîchir la mémoire pour réagir correctement.

L'échéance est fixée en 2013

C'est le responsable de la formation continue à l'ASETA, Franz Nietlispach, qui a élaboré les thèmes relatifs aux comportements à adopter dans la circulation routière et lors d'incendies. Il a été favorablement surpris de l'intérêt que ce cours a suscité auprès des participants. « L'exercice pratique avec les extincteurs a vraiment captivé l'auditoire, d'autant plus que cette journée est prise en compte pour la formation continue requise par l'OACP. Grâce à de tels cours, les chauffeurs ont la garantie qu'après 2014, ils pourront effectuer des transports avec

des véhicules des catégories C et C1 », explique Franz Nietlispach, qui poursuit : « Pour les catégories D et D1, soit les véhicules destinés aux transports de personnes, ce délai échoit en 2013 déjà. La plupart des intéressés (chauffeurs poids lourds ou agriculteurs) étaient très motivés car ils ne voulaient pas perdre cette autorisation leur permettant d'exercer des activités annexes ou semi-professionnelles dans ce secteur.

Les cours OACP* de l'ASETA

L'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) propose les cours suivants pour la formation continue des chauffeurs poids lourd:

- OTR1/tachygraphe
- Premiers secours
- Arrimer en toute sécurité
- Véhicules et technique actuelle
- Accident/incendie

Ces cours se déroulent, dans toute la Suisse, à 13 endroits différents, durant les mois d'hiver (ou sur demande), en français ou en allemand. Ils sont reconnus par l'Association des services des automobiles (ASA). Les informations relatives aux permis de conduire de catégorie C/C1 et D/D1 sont disponibles sur les sites www.asa.ch ou www.cambus.ch .L'inscription se fait par internet sur www.coursdeconduite.ch ou auprès de l'ASETA, Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken. Le programme des cours, accompagné du talon d'inscription, paraît régulièrement dans Technique Agricole. La nouvelle saison de cours OACP commencera en septembre 2012.

*Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs



La couverture anti-feu protège aussi les mains.



Pour ce cours, à chacun son tour...



Dominique Berner et le bac simulateur de feu.



Le comportement lors d'un accident et la mise en sûreté des personnes: une réflexion indispensable.



Cours de conduite

16.05 + 22.05

08.08 + 13.08

11.10 + 16.10

e cours G40

Après avoir réussi les examens des catégories F/G, les jeunes dès 14 ans peuvent suivre le cours G40. Inscrit dans le permis de conduire, le G40 autorise la conduite de tracteurs agricoles et de véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 se déroule sur deux journées – 20 leçons au total – et le nombre de participants est limité à cinq. Grace à un enseignement intensif, les conductrices et conducteurs de tracteur acquièrent des bases solides qui leur assurent une bonne maîtrise de conduite.

Pour suivre le cours:

Un permis de conduire de cat. F/G.

La première journée: un tracteur roulant à 30 ou à 40 km/h, avec arceau de protection; les permis de circulation des véhicules, le document antipollution, la convocation au cours.

La deuxième journée: le tracteur et une remorque agricole.

Prix du cours: CHF 550.-. Le Fonds de sécurité routière ristourne un montant de CHF 100.-.

La confirmation de l'inscription au cours G40 autorise les participants à s'exercer pendant un mois avec un tracteur roulant à 40 km/h, sans remorque.

La Vaudoise Assurances versera un montant de CHF 100.- à la conclusion d'un nouveau contrat d'assurance véhicule à moteur à toute personne qui a suivi le cours G40 (ou à un autre membre de sa famille habitant à la même adresse). Ce bon est valable deux ans à compter de la fin du cours G40.

Conditions générales

Les participants recoivent la convocation et la facture à peu près deux semaines avant le premier jour de cours. Pour une annulation intervenant après ces deux semaines, un montant de CHF 60.- sera percu pour les frais administratifs.

En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Pour davantage d'informations

www.coursdeconduite.ch



Inscription au cours G40



Lieu et date du cours Nom, prénom Date de naissance Adresse NPA/lieu

Nº de tél. Portable Nº du permis de conduire (position 5, format carte de crédit)

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours

Date et signature

Signature du représentant légal ou du maître d'apprentissage

Envoyer à : ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01, courriel: info@agrartechnik.ch

Lieux des cours 2012

Sous réserve de changement

	-		
Aarberg BE		Lindau ZH	
29.03+03.04	19.07 + 24.07	15.03+20.03	13.09 + 18.09
19.04+24.04	26.07 + 31.07	12.04 + 17.04	15.11 + 20.11
26.04+01.05	30.08+04.09	Lyss BE	45.44. 20.44
Balgach SG	25.40. 20.40	13.09 + 18.09 01.11 + 06.11	15.11 + 20.11
12.07 + 17.07	25.10 + 30.10		
Bazenheid SG		Lyssach BE 29.03+03.04	06.09+11.09
22.03 + 27.03	09.08 + 14.08	31.05+05.06	18.10+23.10
03.05 + 08.05 28.06 + 03.07	25.10 + 30.10 08.11 + 13.11	14.06+19.06	15.10 + 25.10 $15.11 + 20.11$
	00.11+13.11	Marthalen ZH	13.11120.11
Biberbrugg SZ 08.03 + 13.03	05.06 + 13.06	26.04+02.05	21.06+26.06
23.04+04.05	18.07 + 24.07	25.05+31.05	05.07 + 10.07
11.05 + 15.05	10.07 121.07	Mettmenstette	n ZH
Brunegg AG		04.04 + 13.04	05.07 + 10.07
27.04+30.04	13.09 + 18.09	24.05 + 29.05	23.08 + 31.08
24.05 + 29.05	04.10+09.10	Moudon VD	
08.06+12.06		25.04 + 02.05	09.08 + 14.08
Bülach ZH		24.05 + 29.05	18.10 + 23.10
12.07 + 17.07	18.10 + 23.10	12.07 + 17.07	
Bulle FR		Niederurnen G	
28.03+04.04	15.08 + 22.08	29.03+03.04	20.09 + 25.09
26.04+01.05	13.09 + 18.09	27.04+03.05 21.06+26.06	02.11+06.11
09.05 + 16.05	26.09+03.10	Nyon VD	
23.05 + 30.05	18.10+23.10	22.03+27.03	22.11+27.11
06.06 + 13.06 09.07 + 18.07	24.10+31.10	15.11+20.11	22.11 + 27.11
		Oensingen	
Claro TI: sur der		12.04+17.04	19.07 + 24.07
Corcelles-près-l		10.05 + 15.05	02.11 + 06.11
14.03 + 21.03 20.06 + 27.06	12.09 + 19.09 07.11 + 14.11	Saanen BE	
29.08+05.09	07.11 + 14.11	22.05 + 30.05	20.09 + 25.09
Courtételle JU		23.08 + 28.08	
12.04+17.04	04.07 + 10.07	Salez SG	
19.04+24.04	23.08 + 28.08	26.04 + 01.05	09.08 + 14.08
31.05 + 05.06	20.09 + 25.09	08.06 + 12.06	18.10 + 23.10
Düdingen FR		Schöftland AG	
15.03 + 20.03	06.09 + 11.09	26.04 + 01.05	13.09 + 18.09
10.05 + 15.05	25.10 + 30.10	Schwarzenburg	
05.07 + 10.07		12.04 + 17.04	16.08+21.08
Frauenfeld TG	26.07.24.07	10.05 + 15.05 07.06 + 12.06	18.10+23.10
08.03 + 13.03	26.07 + 31.07		
05.04 + 10.04 18.05 + 22.05	06.09 + 11.09 18.10 + 23.10	Schwyz 29.03+03.04	05.07 + 10.07
21.06+26.06	01.11+06.11	Sion VS	03.07 + 10.07
Gossau ZH	01.11100.11	14.06 + 19.06	25.10+30.10
24.04+02.05	23.08 + 28.08	06.09 + 11.09	25.10+30.10
06.06 + 12.06	11.10+16.10	Sissach BL	
17.07 + 25.07		30.03+03.04	16.00 . 31.00
Hohenrain LU		21.06+26.06	16.08+21.08
23.03 + 29.03	23.08 + 28.08	Sitterdorf TG	
10.05 + 15.05	25.10 + 30.10	15.03+20.03	19.07 + 24.07
28.06+03.07		19.04+24.04	30.08+04.09
Ilanz GR	16.00 . 21.00	24.05 + 29.05	11.10 + 16.10
26.04+01.05	16.08+21.08	28.06 + 03.07	
Interlaken BE 19.04+24.04	23.08+28.08	Sursee LU	
16.05+22.05	23.00+20.00	15.03 + 20.03	23.08 + 28.08
Kägiswil OW		10.05 + 15.05	06.09 + 11.09
12.04+17.04	27.09+03.10	05.07 + 10.07 09.08 + 14.08	02.11+06.11
19.07 + 24.07	27.03 1 03.10		
La Sarraz VD		Tramelan BE 21.06+26.06	27.09+02.10
19.04+24.04	23.08 + 28.08	16.08+21.08	01.11+06.11
10.05 + 15.05	06.09 + 11.09	Tuggen SZ	01.11100.11
07.06 + 11.06		05.04 + 11.04	06.07 + 11.07
Landquart GR		10.05 + 15.05	22.11+27.11
15.03 + 20.03	16.08+21.08	Visp VS	
24.05 + 29.05	06.09 + 11.09	14.06 + 19.06	12.09 + 18.09
05.07 + 10.07	04.10+09.10	Willisau LU	
Langnau i. E. Bl		22.03 + 27.03	18.05 + 22.05
08.03 + 13.03 $15.03 + 20.03$	14.06 + 19.06 12.07 + 17.07	03.05 + 08.05	30.08+04.09
22.03.+28.03	09.08 + 14.08	Zweisimmen B	
05.04 + 10.04	20.09 + 25.09	02.05+08.05	23.08 + 28.08
19.04 + 24.04	04.10 + 09.10	19.07 + 24.07	20.09 + 25.09
31.05 + 05.06	08.11 + 13.11	Zwingen BL	
Les Hauts-Geneveys NE			
29.03+03.04 16.05+22.05	29.08 + 04.09 11.10 + 16.10		
10.03 + 22.03	11.10 + 10.10		